

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1920)
Heft: 6

Artikel: La crise économique en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXPOSÉ
DE LA DÉLÉGATION SUISSE
A LA
CONFÉRENCE DE BRUXELLES

Nous extrayons de l'exposé de la délégation suisse à la Conférence financière de Bruxelles le passage suivant qui en constitue la conclusion :

« La Confédération, les cantons et les communes ont contracté, pendant les cinq dernières années, des dettes si lourdes et leurs dépenses sont tellement importantes, qu'il faut en arriver, pour maintenir l'équilibre financier et amortir les dettes, à lever des impôts dont les taux ne sauraient guère être dépassés.

« La formation de nouveaux capitaux a diminué et ne répond plus aux besoins financiers. Il en résulte une situation extrêmement tendue du marché des capitaux, qui aura peine à fournir dans les prochaines années les sommes nécessaires aux besoins publics et privés. Des emprunts à l'étranger dans les pays riches en capitaux sont devenus pour la Suisse aussi une nécessité et ne peuvent être conclus qu'au prix de très gros sacrifices.

Cet affaiblissement de la situation financière est encore aggravé par un sérieux danger économique, qui réside, pour la Suisse, dans l'obligation d'acheter à l'étranger, à des prix difficilement abordables et supérieurs à ceux qui sont pratiqués dans d'autres pays, toutes les matières premières nécessaires à son industrie. Aux prix élevés de ces marchandises s'ajoutent encore les frais considérables de transport, en sorte que le producteur suisse, même en se contentant d'un gain modéré, n'écoule que très difficilement ses produits à l'étranger, cela en raison du cours élevé du change suisse.

A ces difficultés déjà grandes viennent s'ajouter les interdictions d'importation ou la fixation de contingents. Il est donc certain que les industries suisses d'exportation, soumises à des conditions si défavorables, ne pourront plus maintenir leur pleine activité. Or, l'industrie constituant le principal facteur économique de la Suisse, il est évident que la situation est particulièrement grave.

LA CRISE ÉCONOMIQUE
EN FRANCE

Lors d'un Conseil de Cabinet tenu le 22 octobre, le Ministre du Travail a entretenu ses collègues du ralentissement de production constaté dans certaines industries et a attiré leur attention sur le chômage qui en résultait. Ce ralentissement de la production atteint, en toute première ligne, l'industrie de l'automobile, celle de la chaussure, puis l'industrie textile, mais d'autres branches sont aussi touchées et le commerce s'en ressent vivement.

Cette crise semble avoir été provoquée d'une part, par les restrictions que s'imposent les acheteurs (industriels, commerçants et particuliers) et, d'autre part, par la disette de crédit. Le consommateur se réserve avec persistance parce que la hausse des produits a atteint des prix prohibitifs, parce que ses possibilités d'achats ont des bornes et que chacun croit à une baisse qui ne s'est pas encore manifestée. La défaillance du crédit est attribuée, en grande partie, à l'augmentation de la dette de l'industrie vis-à-vis des banques. L'accroissement considérable de cette dette est lui-même la conséquence directe de l'intensification exagérée de la production, provoquée par la nécessité de reconstituer les richesses détruites par la guerre et par le désir de bien-être qui a suivi l'armistice et entraîné une consommation excessive.

Cette situation ne changera pas évidemment d'un instant à l'autre. On peut cependant espérer que la crise se résoudra sans de trop forts à-coups. Il faut pour cela faire réapparaître le consommateur, en diminuant le prix des objets. Ce but ne pourra être atteint que par l'abaissement des prix de la matière première et une diminution des profits et salaires.

La baisse sur la matière première qui s'est manifestée au Japon et aux Etats-Unis a eu déjà un contre-coup sensible en France, sur les cotons et les cuirs bruts. On peut noter, en outre, comme indice favorable, la légère baisse dans la grosse métallurgie, provoquée par la réduction des prix des coques métallurgiques.

D'autre part, les industriels et commerçants qui, durant les deux dernières années, ont réalisé de gros bénéfices, devront se résoudre, étant donnée la réduction de la demande, à liquider leurs stocks, quelquefois même en

dessous du prix de revient. Ils devront mieux organiser leurs ventes et chercher à se passer des trop nombreux intermédiaires dont le nombre a, depuis l'armistice, augmenté dans des proportions considérables, aux dépens des consommateurs.

Enfin, la hausse incessante des salaires avec la répercussion immédiate sur les prix de revient des produits fabriqués ne peut pas se poursuivre indéfiniment. Le chômage aura certainement une influence salubre sur le prix de la main-d'œuvre et provoquera, peut-être, le retour à la terre d'un grand nombre d'ouvriers et, partant, une diminution des prix des produits alimentaires. On peut estimer que l'élément main-d'œuvre va se montrer peu à peu plus modéré dans ses exigences, parce qu'il pourra satisfaire ses besoins à meilleur compte.

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE EN FRANCE

Actuellement dans l'industrie de la chaussure classique ou bien la suspension du travail est totale, ou bien la production est réduite à la moitié ou au tiers de la normale.

L'industrie de la chaussure de luxe a été elle-même très touchée par la crise et en juillet dernier, 95 o/o des maisons avaient dû suspendre complètement leur fabrication. Il est vrai qu'au début de l'automne, on signalait dans cette branche une légère reprise, mais celle-ci est considérée comme devant être temporaire.

En raison de l'augmentation du coût de l'existence et de la gêne, presque générale de toutes les classes de la société en France, on ne peut s'attendre à un changement brusque de la situation.

Le consommateur n'achètera que contraint ; mais encore, en raison des prix des matières premières dont l'orientation plutôt à la baisse ne lui est pas inconnue, se contentera-t-il de satisfaire à ses besoins immédiats.

En raison de la prolongation de la période de beau temps, la contrainte qui aurait mis le consommateur dans l'obligation d'acheter ne s'est pas manifestée et l'on est unanime à penser qu'il prendra ses dispositions pour passer

l'hiver avec les réserves de chaussures dont il dispose.

Le détaillant en chaussures de son côté ne montrera guère d'empressement aux achats étant donnée l'orientation à la baisse du marché et ses ressources financières actuellement limitées. Lorsque la reprise se sera nettement manifestée, et quelque temps après, il se décidera à passer des ordres en fabrique, mais avec prudence.

En somme, la reprise des affaires se fera vraisemblablement tardivement au début de l'année au plus tôt et le volume des affaires traitées sera réduit. Toutefois, on peut dès à présent indiquer sur quels genres d'articles et sur quelles qualités se portera de préférence le choix de la clientèle.

Le directeur d'un des plus grands magasins de vente au détail de France, qui a fait l'an dernier plus de 20 millions d'affaires, nous assurait que la clientèle après les fâcheuses expériences qu'elle avait faites ces derniers temps en achetant des articles bon marché mais de moindre qualité, manifeste dès maintenant le désir de n'acquiescer que de la chaussure résistante. La demande portera de préférence sur le « classique de luxe », c'est-à-dire un classique légèrement fantaisie. Elle exigera que l'article présenté donne un chaussant parfait, dût-elle le payer davantage. A l'article réclame Derby, en vachette, elle préfère le beau Balmoral box à 69 fr. Les chaussures très élégantes vendues au plus 100 fr. sont appelées aussi à être très recherchées.

(Extrait de la Halle aux Cuirs.)

TIMBRE FÉDÉRAL D'ÉMISSION SUR TITRES ÉTRANGERS

Nous attirons l'attention des intéressés sur le fait que tous les titres de l'*Emprunt National français* 1920, 6 %, attribués à des souscripteurs domiciliés en Suisse par l'intermédiaire de banques et de banquiers suisses, sont soumis au timbre fédéral d'émission sur titres étrangers.

Pour le calcul du droit, le capital correspondant à la rente doit être réduit en francs suisses.